

Conseil Municipal De Hanvoile

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en application de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Locales.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Laurent DANIEL, maire.

PRÉSENTS : Messieurs Daniel, Gille, Boucher, Beeuwsaert, Renard, Péron, Hédin, Maron, Mesdames Bellu, Bellay, Parmentier.

ABSENTS : Mme Triboullet, Mme Dewulf, M. Ferdoelle, M. Maugez.

Monsieur le maire demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la séance du vingt-neuf août 2025. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Procès-Verbal 5.2025

DÉLIBÉRATION : AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION FOURRIÈRE ANIMALE.

Monsieur le maire présente au conseil municipal la convention de fourrière animale Association S.P.A d'Essuilet et de l'Oise. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal décide de retenir l'option gestion de la fourrière avec déplacement de la S.P.A.D d'Essuilet et de l'Oise à la mairie ou au local communal et autorise monsieur le maire à signer ladite convention pour une durée de 3 ans.

DÉLIBÉRATION : DÉCISION MODIFICATIVE N°3/2025 BUDGET PRIMITIF M57 COMMUNE.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de réaliser une décision modificative sur le budget primitif de la commune pour l'achat d'un combi-système au prix de 622,00 €. Le conseil municipal émet un avis favorable et décide de réaliser la décision modificative comme suit :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 2158 / 66 (Achat combi-système)	Autres installations, matériel et outillage techniques	622,00 €
Total		622,00 €

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 2188 / 37 (Achat taille-haie)	Autres immobilisations corporelles	452,00 €
21 / 21578 / 63 (Achat barnum)	Autre matériel et outillage de voirie	170,00 €
Total		622,00 €

DÉLIBÉRATION : DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2025 BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2025.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de réaliser une décision modificative sur le budget primitif de l'assainissement suite à la demande du comptable public. Le conseil municipal émet un avis favorable et décide de réaliser la décision modificative comme suit :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
041 / 1318 / OPFI	Des tiers	45 738,00 €
Total		45 738,00 €

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
041 / 1681 / OPFI	Autres emprunts	45 738,00 €
Total		45 738,00 €

PROJET DE DÉLIBÉRATION : PARTICIPATION MUTUELLE DES AGENTS TERRITORIAUX

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune participe à la mutuelle des agents à hauteur de 25% et propose de passer à 50% de participation à compter du 1^{er} Janvier 2026.

Le conseil municipal émet un avis favorable. Monsieur le maire précise que le projet de délibération devra avoir l'avis favorable du CST avant la délibération définitive.

DÉLIBÉRATION : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, approuve ledit rapport.

DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SPL ADTO SAO POUR L'ANNÉE 2024.

Monsieur le maire rappelle que la commune de Hanvoile est actionnaire de la SPL SAO ADTO.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le rapport de l' élu à la collectivité pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO et de donner quitus au représentant de la collectivité pour l'année 2024. Le conseil municipal après avoir entendu le représentant sur son rapport et après débat, approuve le rapport de l' élu à la collectivité pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO et donne quitus au représentant de la collectivité pour l'année 2024.

DÉLIBÉRATION : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE 2024.

Le maire informe que le Syndicat d'Énergie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2024.

Le conseil municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat, prend acte du rapport d'activités 2024 du Syndicat d'Énergie de l'Oise.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le maire informe du bon avancement des travaux d'enfouissement. Les poteaux devraient être supprimés d'ici fin décembre.

Monsieur GILLE informe que les travaux de la station d'épuration sont terminés et que la réception de fin de travaux a eu lieu le 23 Octobre.

Madame BELLU informe que l'arbre de Noël aura lieu le 20 Décembre au lieu du 13 initialement prévu. Un courrier de modification sera distribué. Les jouets ont été commandés et précise que les enfants qui n'ont pas récupéré leur cadeau l'année dernière n'en recevront pas cette année.

Monsieur le maire informe que la cérémonie du 11 Novembre se fera cette année dans la commune de Lhéraule.

Madame BELLU rappelle que la manifestation de la bibliothèque « conte d'automne » aura lieu le 9 novembre 2025 à 16h00 à la salle des fêtes.

Monsieur GILLE informe que le nouveau tracteur est arrivé à la mairie.

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, monsieur le maire déclare la séance close à 23h00.

Le secrétaire de séance

Séverine BELLU

Le Maire,

Laurent DANIEL